



MOTOS - SUSPENSION ARRIÈRE

MOTO	Type KAL4 à suspension AR. moteur 350 cmc., soupapes latérales, boîte 3 vitesses	5855 »
—	Type KALS4 à suspension AR. mot. 350 cmc., à culbuteurs, boîte 4 vitesses à sélecteur	6885 »
—	Type KAL5 à suspension AR. mot. 500 cmc., soupapes latérales, boîtes 4 vitesses à sélecteur..	7235 »
—	Type KALS5 à suspension AR. moteur 500 cmc., à culbuteurs, boîte 4 vitesses à sélecteur	8020 »

Ces types de moto à SUSPENSION ARRIÈRE sont exclusivement livrés avec les particularités suivantes :

1. - Roue AR. à broche facilement démontable.
2. - Garde-boue AR. flasqué et à charnière.
3. - Garde-boue AV. à bavolet.
4. - Plaque lumineuse AR. spéciale.
5. - 2 sacoches luxe latérales.
6. - Réservoir essence 1/2 chromé.

Tous nos modèles peuvent être vendus avec 12 mois de crédit

Suppléments

Boîte 4 vitesses pour modèle KAL4	305 »
Compteur mono-totalisateur	275 »
Compteur bi-totalisateur	330 »
Montre 8 jours	215 »
Cornet avertisseur	13 »
Poignée tournante	75 »
Siège arrière avec marche-pieds pliants	115 »
Pare-jambes	95 »
Eclairages	
Eclairage par alternateur pour moto 2 temps, plaque code	425 »
Eclairage par dynamo séparée, accus, lanterne ar , g. phare, avertis., ampèremètre —	705 »
Emaillages spéciaux motos	
Grande présentation chromé et noir	605 »
Grande présentation chromé et couleur	665 »
Garde-boue 1/2 chromé émail noir ou couleur	120 »
Roues chromées avec rayons inoxydables	160 »
Emaillage couleur hors-série	230 »

Conditions générales de Vente

Nos prix s'entendent pour marchandises prises à l'usine. Ils peuvent être modifiés sans avis préalable, les machines étant toujours facturées aux prix en vigueur à la date de leur expédition. Les emballages sont facturés et jamais repris. Nos machines voyagent aux risques et périls du destinataire quand bien même l'expédition est faite franco de port. — Nos envois étant soigneusement vérifiées avant le départ, nous déclinons toute responsabilité au sujet des avaries ou manquants survenus en cours de route. Les clients doivent donc vérifier la marchandise à sa réception et faire leurs réserves, s'il y a lieu, auprès des Compagnies de transport. — Toutes réclamations doivent être faites au plus tard dans les huit jours qui suivent la réception des marchandises. Nos appareils à moteur sont garantis six mois contre tous vices de fabrication ou défaut de matière à dater du jour de l'expédition. — Cette garantie est strictement limitée au remplacement de la pièce reconnue défectueuse, rendue franco à nos usines. — Notre responsabilité est entièrement dégagée en cas de modifications apportées à nos machines en dehors de nos ateliers. — Nos délais sont donnés à titre indicatif et sans engagement. — Nous pouvons apporter à nos modèles toutes modifications utiles. — Les Agents sont responsables, vis-à-vis de leurs acheteurs, de tous engagements pris par eux en dehors des conditions ci-dessus.

En cas de contestations, de convention expresse, les Tribunaux de Mâcon sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs, de demande incidente ou d'appel en garantie. — Nos envois contre remboursement, la création et l'acceptation de valeurs n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.